

INFORMATION CITOYEN

2011 L'ANNEE DES OUTRE-MERS FRANCAIS

Le premier Conseil interministériel de l'Outre-Mer, qui s'est tenu le 6 novembre 2009 à l'Élysée, a pris de nombreuses décisions pour favoriser la reconnaissance et la valorisation de la création artistique des Outre-Mers.

Lors de la journée de synthèse des Etats généraux de l'Outre-Mer, **Madame Marie-Luce Penchard** avait salué le grand nombre de propositions en matière culturelle. "Elles témoignent d'une volonté de respecter le passé, tout en recherchant des modes d'expression modernes. Elles valorisent le remarquable héritage culturel de l'Outre-Mer et témoignent de la richesse de la création d'aujourd'hui", avait-elle déclaré.

La place donnée aux langues régionales, créoles en particulier, témoigne de la relation apaisée que la Métropole et l'Outre-Mer peuvent désormais entretenir. "Loin d'être une menace pour la langue française, l'usage des créoles peut se révéler un allié et un soutien précieux pour lutter contre l'illettrisme."

LES PROPOSITIONS :

Promouvoir les cultures des Outre-Mer

Une agence nationale de promotion des cultures de l'Outre-Mer, basée à Paris, sera créée en 2011. Elle mettra en valeur les œuvres artistiques ultramarines dans tous les domaines et renforcera leur bonne représentation dans les productions culturelles françaises.

2011, l'année des Outre-Mer français. Cette manifestation d'envergure nationale se tiendra en 2011, en France métropolitaine, sous l'égide du président de la République. Un commissariat interministériel va mettre en oeuvre toutes les manifestations et initiatives publiques se rattachant à cette année des Outre-Mer français.

Avec la mise en place de la taxe spéciale additionnelle (TSA), les salles de cinéma d'Outre-Mer seront modernisées. Et la dotation du CNC liée à la production Outre-Mer sera augmentée. Enfin, la TNT sera complètement déployée Outre-Mer. Et d'autre part, la chaîne de télévision France Ô sera désormais diffusée par la TNT sur l'ensemble du territoire national.

Valoriser les identités culturelles

Face à la menace de disparition de nombreuses langues régionales, un fonds pour l'action linguistique est créé dans les Outre-Mer français. Il aura pour objet de recueillir, de conserver et de valoriser le patrimoine linguistique de l'Outre-Mer, notamment pour les pratiques culturelles orales (contes, chants...).

Mieux intégrer l'Outre-Mer dans les programmes officiels de l'Education nationale

Pour favoriser une meilleure connaissance des Outre-Mer en métropole, le Gouvernement propose de mieux intégrer l'histoire et les cultures d'Outre-Mer dans les programmes

officiels de l'Education nationale : le CNDP élaborera un catalogue de ressources pédagogiques sur l'Outre-Mer, et des actions spécifiques de formation seront mises en place à destination des enseignants.

Sauvegarder la mémoire et favoriser l'accès aux archives des Outre-Mer

Des actions de conservation, de restauration et de numérisation de différents stocks d'archives (en France métropolitaine et en Outre-Mer) seront lancées afin de répondre à la demande d'accessibilité et de valorisation de la mémoire orale, écrite et audiovisuelle.

(Source: site du gouvernement : 1^{er} Conseil -interministériel)